

PANTIN - LOGEMENTS ET CENTRE DE SANTE TENINE

Semip

Les enjeux et les spécificités de l'opération

Première opération réalisée dans le cadre du Projet ANRU des Courtilières, ce programme amorce la requalification de ce quartier et la reconstitution de son réseau viaire.

L'opération prend le parti de mêler les fonctions au sein d'un seul bâtiment : équipement et local commercial (relogement d'une pharmacie délocalisée) au rez-de-chaussée et au premier niveau partiel, et logements PLUS CD en étage destinés à accueillir les locataires des immeubles démolis du PRU.

Cette opération a été conduite dans le cadre d'une restructuration foncière importante. L'ancien gymnase présent sur le site a dû être démolé, puis reconstruit à proximité (opération Edouard Renard).



Les missions de la SEMIP

Le programme a été réalisé par la SEMIP et vendu en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) :

- à la Ville de Pantin pour le Centre Municipal de Santé livré non aménagé
- à Pantin Habitat, pour les 36 logements et le local commercial (devenu pharmacie).

Les missions étaient :

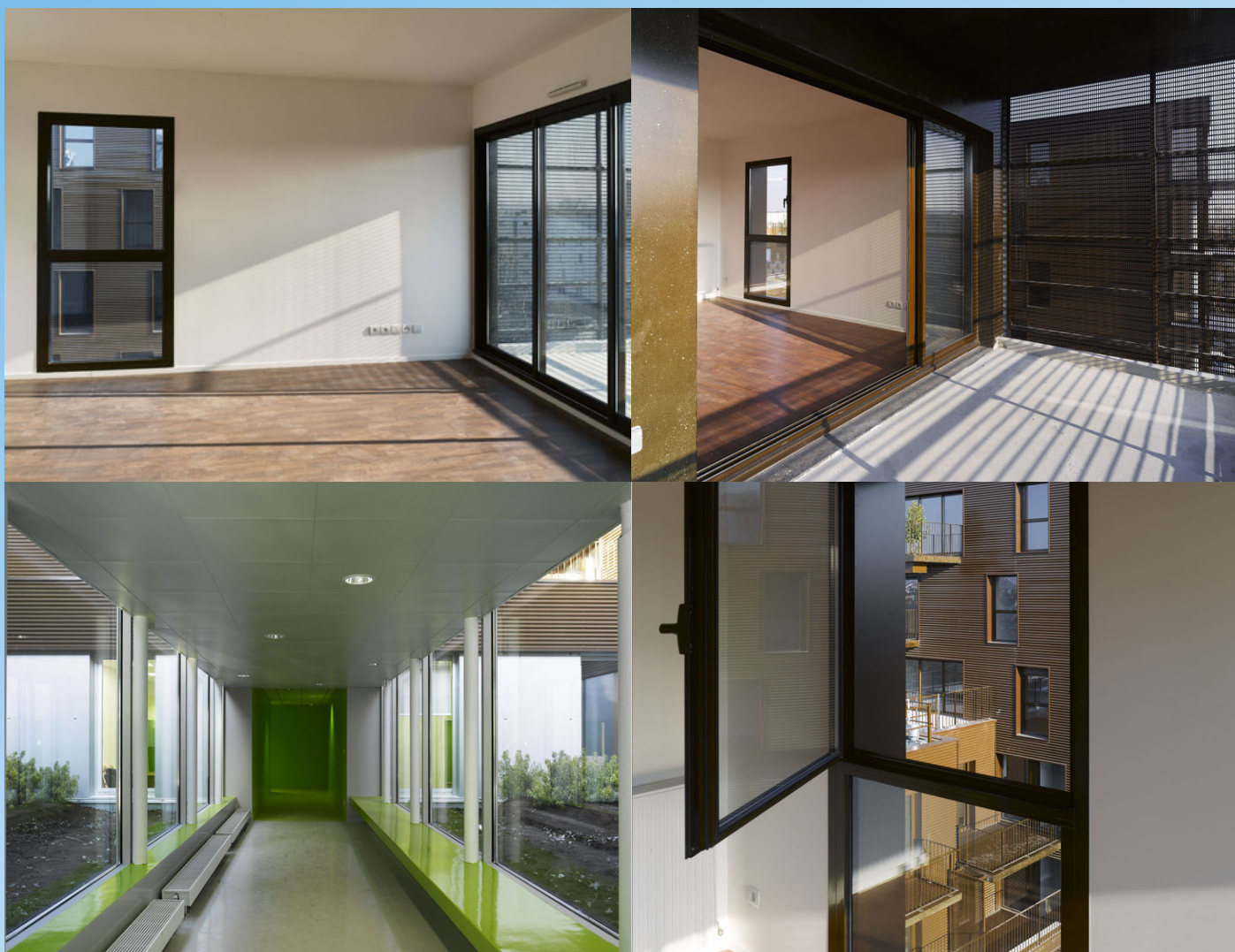
- Organiser le concours de maîtrise d'œuvre
- Assurer le montage et la réalisation de ces trois éléments de programme imbriqués
- Travailler en liaison avec les services techniques de la Ville de Pantin pour la programmation et la conception du futur centre Municipal de Santé.

Le programme

4.359 m² SHON :

- 36 logements sociaux du T2 au T6
- Le Centre Municipal de Santé et le Centre Médico-Psycho-Pédagogique d'une surface de 1.000 m² développée sur deux niveaux, autour d'un patio central.

Livraison Février 2008



Nos prestataires

- Architecte : Hamonic et Masson architectes
- BET : Sibat
- Bureau de contrôle : BTP consultants
- SPS : Qualiconsult
- Entreprise TCE : BREZILLON